



Fédération départementale
Centres Sociaux de l'Ain

2^{ème} RENCONTRE

COMPTE RENDU Atelier n°7 : Accès aux droits

Co-animation : Anne Seyve Markley et Denis Adam

Personne ressource : Anne Galand

Témoignage n°1 : CS Ambérieu avec les écrivains publics bénévoles

Témoignage n°2 : CS Gex avec l'accompagnement du groupe ressource RSA

Présentation Témoignage :

1/ Equipe bénévole d'écrivain public

En 2008, un groupe de personnes décide de prendre du temps avec des personnes qui ont des difficultés avec l'écrit. En 2011, ce collectif intègre le centre social : c'est l'écrit et la plume prêtée à des personnes, donc tout document est écrit sous le contrôle de la personne. Être écrivain public c'est de l'écoute, du partage et de l'accompagnement à l'autonomie. Ces séances ont lieu 2 fois par semaine, elles se font en binôme. Il y a également un salarié qui gère les plannings, en fonction des demandes accueillies (pas de nom) et accompagne la mobilisation bénévole (10 à 12 bénévoles). En 2014 c'est 282 visites dont des situations difficiles : surendettement, nationalité, CMU... Les écrivains publics ne remplacent pas la présence de professionnels : juriste du CDIFF, CLIC, Assistante sociale... c'est aussi un travail de rassurer, de renforcer les capacités et la confiance des personnes. Il y a 52 % d'hommes, 76% des demandeurs ont entre 25 et 65 ans, sur de la non maîtrise du français écrit ou oral : 43 % de dossier administratif, 29% courrier à rédiger, 12% courrier à expliquer, 10% appel téléphonique. De plus en plus de demande d'aide à rédiger des CV et lettres de motivations. Les bénévoles se complètent du fait qu'ils soient d'origine différentes.

Échange :

- Écrivain public c'est de l'accompagnement social administratif, parfois amené à se professionnaliser.
- Besoin de connaissance du maillage du terrain et des intervenants...
- Charte de fonctionnement affichée et expliquée, permet d'entériner la nécessaire confidentialité.
- formation bénévole
- Lien avec l'agent d'accueil.
- Lien entre le CS et les administrations.

2 / Groupe ressource RSA

C'est un groupe de personnes bénéficiaire, volontaire pour partager leurs expériences et évaluer le dispositif RSA. Il existe 4 groupe ressource dans le département, tous animés par un CS. Les CS ont répondu avec leur compétence de « dentellière » et accompagner ces personnes dans la démarche du « pouvoir d'agir ». Il y a donc des effets produits pour les allocataires, pour le CS et pour le CG (porteur du dispositif RSA). Ce groupe est un espace où les bénéficiaires se sentent valoriser car ils sont là comme personnes utiles, cela permet de redonner quelque chose. Ils ont pu aussi agir sur certaines choses, les changer : livret d'accueil, rencontre avec des élus... Cela permet de renforcer la confiance en soi, la compétence et leur capacité face à une situation excluant, de nouvelles portes et possibilités s'ouvrent à eux. Pour le centre social cela permet des échanges, d'accueillir de nouvelles personnes avec leurs questions. Les participants se sont impliqués dans des activités du Centre jusqu'à l'élection de deux nouveaux administrateurs du Centre. C'est un projet qui essaime et permet de créer de la connaissance partagée, un partenariat plus fort avec le CG. C'est un changement de regard et de représentation mutuel entre bénéficiaires et élus, grâce à ce dialogue. Ce sont des petites choses, des petits pas mais c'est la possibilité d'essayer, d'expérimenter. Les propositions construites par le groupe sont reçues par les élus et ouvrent au dialogue.

Réflexions / Propositions collectives :

- L'accès au droit c'est aussi l'accès au numérique